

CONDITIONS GÉNÉRALES DE LOCATION

SARL LE RELAX
17920 BREUILLET

(arrêté préfectoral N° 9561904 - DIR1/B4 du 08/08/1995)
APE 5530Z siret : 445 032 220 00011 RCS : 445 032 220

tél: 05 46 22 75 11 port : 06 15 98 71 44 E-mail: info@le-relax.com

*Si vous n'avez pas souscrit d'assurance annulation,
les acomptes versés ne pourront pas être remboursés*

La location est réservée pour le nombre de personnes inscrites sur le contrat; l'arrivée de personnes supplémentaires sans accord écrit de la Direction pourra donner lieu à l'annulation du présent contrat

La réservation sera définitivement enregistrée qu'après encaissement confirmé de l'acompte.

☞ Les jours d'arrivée et de départ devront être respectés. (sauf accord préalable de la direction)

☞ La réception des locations a lieu **À PARTIR DE 15 H30 ET PAS AVANT**. Merci de laisser le temps à vos prédécesseurs le temps de partir.

☞ Le départ et l'état des lieux devront s'effectuer entre **9 Heures et 12 Heures** dernier délai.

☞ Le solde de votre séjour devra être réglé le jour de votre arrivée ainsi que le dépôt de vos cautions, tout ceci avant toute installation dans la location.

☞ A votre arrivée vous devrez présenter un certificat d'assurance responsabilité civile familiale villégiature fourni par votre assureur, L'absence d'assurance pour la location vous rend responsable financièrement et moralement de tout incident ou accident survenant dans votre hébergement pendant votre séjour.

☞ Tout Locataire sera tenu de respecter le matériel mis à sa disposition et devra **RÉPARER OU REMPLACER** toutes détériorations de son fait, sous peine de ne pas voir sa caution restituée.

☞ Au cas où la location ne serait pas laissée en parfait état de propreté une compensation de **50 €** sera déduite de la caution. Versement de **10 €** garantissant la propreté et l'hygiène du réfrigérateur, non restitué pour nettoyage non conforme.

☞ **LA CAUTION DE 450 € EN CHÈQUE À VERSER À L'ARRIVÉE SERA RESTITUÉE : le jour de votre départ ou SOUS HUITAINE APRÈS SÉJOUR (en cas de départ en dehors des jours ou horaires habituels). DÉDUCTION FAITE D'ÉVENTUELS DÉGÂTS.**
LA CAUTION EST PORTÉE À 600 € EN CAS DE PRÉSENCE D'ANIMAL.

Une liste d'inventaire et d'état des lieux vous sera remise après votre installation par la personne ayant fait le contrôle en votre compagnie; à vous de la vérifier, de signaler d'éventuelles anomalies ou erreurs; une fois signée vous serez responsable de tout manque, dégradation ou destruction, le remplacement est obligatoire par l'équivalent sinon les objets manquants ou abîmés vous seront facturés au prix indiqué sur la liste